



La campagne de fleurissement est organisée par la Société d'Horticulture de Saint-Maur et la Ville de Saint-Maur.





CULTIVONS ENSEMBLE LA BEAUTÉ DE NOTRE CADRE DE VIE!

Alors que le printemps annonce le renouveau, il est temps de se préparer à faire éclore la beauté de la nature aui nous entoure.

Depuis 2022, vous êtes de plus en plus nombreux à participer au concours de balcons et jardins fleuris. Co-organisée par la Société d'Horticulture de Saint-Maur et la Ville, la campagne de fleurissement marque le début d'une saison où chacun de nous a le pouvoir de semer les graines de la couleur et de la vitalité pour contribuer à l'embellissement de notre "ville-jardin", chère à Auguste Marin.

Depuis 1880, la Société d'Horticulture de Saint-Maur partage ses connaissances et apporte ses bons conseils aux Saint-Mauriens dans la pratique du jardinage grâce à des cours et des ateliers qu'elle dispense.

La Ville œuvre également au fleurissement de l'espace public avec le permis de végétaliser. Grâce à cette charte de fleurissement, chaque Saint-Maurien peut planter des fleurs au pied d'un arbre sur le trottoir ou végétaliser une jardinière de l'espace public. C'est aussi l'occasion de développer la biodiversité tout en égayant notre ville.

Chaque année, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai. Le concours est ouvert à tous, particuliers, commerçants ou copropriétés. Dans ce dépliant, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour participer dans la catégorie de votre choix.

Chacun et chacune d'entre vous, que vous soyez jardinier en herbe ou amoureux des plantes, peut participer à cette belle aventure. Ensemble, continuons à faire de Saint-Maur un véritable joyau floral.

Sylvain BERRIOS

Participez à la campagne de fleurissement 2024 organisée par la Ville et la Société d'Horticulture de Saint-Maur en vous inscrivant au concours des jardins. balcons et commerces fleuris!

RÈGIEMENT & CRUTÈRES DE NOTATION

Dans le cadre de la réglementation nationale, les concurrents se classent dans l'une des 4 catégories suivantes

Catégorie A: maison avec jardin visible de la rue

Catégorie B : balcons, terrasses, fenêtres ou murs, sans jardin visible de la rue

Catégorie C: participation pour le compte de l'immeuble comportant plusieurs appartements fleuris

Catégorie D: tous commerces, restaurants, cafés, avec ou sans jardin (seul le fleurissement des façades et des abords très visible de la rue sera pris en considération)

Un jury de trois personnes notera les présentations au cours des deux passages annuels

La notation sera effectuée selon trois critères

- LE FLEURISSEMENT (note sur 10)
- · L'HARMONIE (note sur 5)
- · L'ENTRETIEN (note sur 5)

Elle aboutira à une note totale de 120 points pour l'année (10+5+5) x 3 jurés x 2 passages.

Quatre premiers prix (un par catégorie) seront remis à l'issue de la notation finale. L'inscription est gratuite et concerne toute l'année 2024. Une seule inscription est autorisée par adresse et pour une catégorie.





- Plantez des vivaces multicolores économes en eau.
- Préparez les semis de printemps (tagètes, ficoïde, zinnia).
- Ajoutez des graminées colorées (fétuque, pennisetum, statice, santoline).
- Paillez vos plantations et pensez à installer des sauges. Le feuillage est odorant.
- Taillez les arbustes pour les reformer.

Pour plus d'informations, adhérez à la SHSM et venez assister au cours mensuel de jardinage le samedi de 9h à 12h.

FORMULIRE D'INSCRIPTION

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2024

(à remplir soigneusement en lettres capitales)

Je soussigné(e)
Nom
Prénom
Adresse
Téléphone
Je sollicite mon inscription dans la catégorie :
(Merci de cocher d'une croix la catégorie choisie. Dans la catégorie B, pour un immeuble, veuillez indiquer l'étage.)
A: jardin visible de la rue
B: balcons, terrasses fleuris
Pavillon Immeuble <i>(étage :</i>
C: participation pour le compte de l'immeuble
D: tous commerces, établissements fleuris
J'accepte que ma réalisation soit photographiée et que cette photo soit projetée sur grand écran lors de la remise des prix et intégrée dans les différents supports de communication (Saint-Maur Infos, dépliant de la campagne, réseaux sociaux de la Ville).
Date / / Signature
Formulaire d'inscription à retourner avant le 15 mai 2024 à l'une des adresses

suivantes:

Accueil de l'Hôtel de Ville

Place Charles-de-Gaulle 94100 Saint-Maur-des-Fossés

M. Jean-Claude FOREST

2 rue de la Réunion 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Jardinerie Farreng

7 place d'Adamuille-Kennedu 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Maison Stoeckel-Tremaux

46 avenue de Bonneuil 94210 La Varenne Saint-Hilaire

Par courriel à jeanfo@orange.fr ou shsm94@laposte.net



Inscription possible directement en ligne sur shsm.fr







